

Evidemment, maints nombres-indices satisfaisants sont basés sur une liste beaucoup plus courte. Le Bureau se décida en faveur d'un plus grand nombre dans le but de maintenir la continuité de l'ancien nombre-indice et aussi parce que l'on a cru qu'une longue liste s'étendant sur toutes les catégories d'articles et contenant plusieurs variétés de chaque catégorie, est de nature à accroître l'utilité de l'investigation et constitue un instrument plus sensible pour la constatation des oscillations.

Méthode de groupement des articles.—La méthode adoptée pour le groupement des articles et pour le calcul des moyennes de chaque groupe est nouvelle; elle est conforme au plan général qui gouverne la présentation par le Bureau des statistiques des denrées, etc., de manière à établir une parfaite coordination entre les statistiques des prix et celles des importations et des exportations, de la production, des transports, etc. En d'autres termes, les articles sont groupés selon trois principes distincts, chacun desquels étant appliqué séparément. Dans les tableaux constatant la mercuriale des prix et dans l'une des séries d'indices de groupe, on a adopté le principe de groupement selon "la substance constituant l'élément principal" (végétale, animale, bois, fer, etc.,). Concurrément on se sert de classifications indépendantes basées sur "l'usage ou la destination" (aliments, vêtements, etc.,) et enfin sur "l'origine" (agricole, forestière, minière, maritime, etc.,). Au moyen de cette méthode on donne à chaque groupe un degré d'exactitude et de certitude qu'il est difficile d'obtenir par une classification qui ignorerait ces principes et confondrait tous les articles dans une même catégorie.

En ce qui concerne la classification selon l'usage ou destination, quelques articles de grande importance y figurent deux fois, c'est-à-dire qu'ils sont représentatifs et de la production et de la consommation. La classification selon l'origine comporte une subdivision en matières premières et produits ouvrés. Il est évident que certains produits ne peuvent être classifiés définitivement ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux subdivisions, car ce qui est matière première à un certain point de vue est aussi un produit ouvré, si on l'envisage sous un autre angle. Exemple: les lingots de cuivre peuvent être des produits ouvrés, au regard de l'usiner qui les livre, mais ils sont aussi la matière première de différentes autres industries, notamment du laminoir qui les transformera en fil de cuivre. Néanmoins, le Bureau a divisé tous ces articles en deux groupes: (1) produits bruts ou partiellement ouvrés; (2) produits ouvrés ou presque achevés. Il est impossible de définir ces deux groupes avec une précision telle qu'elle exclue tout chevauchement, mais la classification a été opérée avec infiniment de soin. On estime que cette méthode donnera des résultats meilleurs que si l'on s'était borné à faire choix d'un petit nombre d'articles.

Période de base.—Le nombre-indice original du ministère du Travail était basé sur la période 1890-1899. En raison du renchérissement occasionné par la guerre, les comparaisons qui nous intéressent le plus actuellement se rapportent à la période précédant immédiatement les hostilités. De toute façon, les comparaisons avec une période aussi éloignée que 1890-1899 ne sont pas pratiques; d'ailleurs, plus la base s'éloigne, plus la marge d'erreur s'élargit. En procédant à sa révision le bureau adopta comme période de base l'année 1913, conformément à la pratique de maints autres pays. Dans le présent ouvrage et ses additions futures, les prix de l'année 1913 seront représentés par le nombre 100, tandis que les prix des années antérieures et postérieures seront exprimés en pourcentages de ceux de 1913.

Appportionnement ou ventilation.—Le nombre-indice du ministère du Travail attribuait une importance égale à chacun des articles entrant dans sa